

Date	Matière	Parcours	Régime	Modalité	Horaires de convocation	Horaires des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
20/06/2025	Anglais	L3 DG - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	9h10	9h30-11h	BUTE Nicolas DURVILLE Fanny	POTIER	Aucun document n'est autorisé
	Anglais	L3 DE	RNE-RSE	Oral-15mn	9h45	10h00-11h30	BUTE Nicolas	C001	sera précisé ultérieurement
	Droit international public II avec TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-3h00	13h	13h30-16h30	HAUPAIS Nicolas	VEIL	sera précisé ultérieurement
	Droit international public II sans TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	13h30	14h00-15h30	HAUPAIS Nicolas	JOUSSE	sera précisé ultérieurement
21/06/2025	Droit des contrats spéciaux avec TD	L3 DG - L3 DH - L3 DL DEG	RNE-RSE	Écrit-3h00	8h30	9h00-12h00	FRANCOIS Clément	VEIL	Code civil
	Droit des contrats spéciaux sans TD	L3 DG - L3 DH - L3 DL DEG	RNE-RSE	Écrit-1h30	9h	9h30-11h	FRANCOIS Clément	ERASME	Code civil
23/06/2025	Droit de l'Union Européenne avec TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-3h00	8h30	9h00-12h00	ZARCA Alexis	VEIL	sera précisé ultérieurement
	Droit de l'Union Européenne sans TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	9h00	9h30-11h00	ZARCA Alexis	CANTILLON	sera précisé ultérieurement
	Espagnol	L3 DE	RNE-RSE	Oral-15mn	13h15	13h30-14h30	DENIZEAU Vincent	C001 C006 (salle d'attente)	sera précisé ultérieurement
	Histoire du droit de la famille	L3 DG	RNE-RSE	Écrit-1h30	14h00	14h30-16h00	CASTAGNEZ Noéline	VEIL	Fiches de synthèse manuscrites personnelles à l'étudiant
24/06/2025	Libertés publiques et droits fondamentaux avec TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-3h00	8h30	9h00-12h00	EDDAZI Fouad	VEIL	Aucun document n'est autorisé
	Libertés publiques et droits fondamentaux sans TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	9h00	9h30-11h00	EDDAZI Fouad	ERASME	Aucun document n'est autorisé
	European Human Rights	L3 DE	RNE-RSE	Écrit-1h30	14h45	15h00-16h30	CHEVALIER Emilie	CANTILLON	sera précisé ultérieurement
	Espagnol	L3 DG	RNE-RSE	Oral-15mn	14h45	15h00-17h00	RENOUX Christian	C002	sera précisé ultérieurement
25/06/2025	Droit fiscal général avec TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-3h00	8h30	9h00-12h00	GUILLERMINET Cédric	SULLY 2	sera précisé ultérieurement
	Droit fiscal général sans TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	10h00	10h30-12h00	GUILLERMINET Cédric	CANTILLON	sera précisé ultérieurement
	Allemand	L3 DE	RNE-RSE	Oral-15mn	13h45	14h00-17h00	PERRIN Claudia	C001 C006 (salle d'attente)	sera précisé ultérieurement
26/06/25	Droit des sociétés II avec TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-3h00	8h30	9h00-12h00	HOANG Patrice	SULLY 1	Code civil Code de commerce
	Droit des sociétés II sans TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	9h00	9h30-10h30	HOANG Patrice	POTIER	Aucun document n'est autorisé
27/06/25	Droit du travail II - relations collectives sans TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-1h30	8h15	8h30-12h30 / 13h30-17h30	LEVANNIER-GOUEL Odile	C001 C006 (salle d'attente)	sera précisé ultérieurement
	Droit du travail II - relations collectives avec TD	L3 DG - L3 DE - L3 DH	RNE-RSE	Écrit-3h00	8h30	9h00-12h00	LEVANNIER-GOUEL Odile	CANTILLON	Code du travail
LLSH	Contester, manifester, se révolter en Occident (1945-1990)	L3 DH	RNE-RSE	LLSH	LLSH	LLSH	CASTAGNEZ Noéline	LLSH	LLSH
LLSH	Révoltes et révolutions	L3 DH	RNE-RSE	LLSH	LLSH	LLSH	RENOUX Christian	LLSH	LLSH
LLSH	Presse et politique	L3 DH	RNE-RSE	LLSH	LLSH	LLSH	LACROIX Marc Olivier	LLSH	LLSH

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.

Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement le site de la faculté

Calendrier accessible sur le site de la faculté : <https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/examens-de-licence>

Orléans, le 04/06/2025

